

Une procédure en ligne en 3 étapes



Téléservice orientation

Janvier-février intentions

Mai demandes définitives



Téléservice affectation

Mai-juin formulation des vœux



Téléservice inscription

Juin inscription

Connexion au téléservice avec son compte ATEN

SCOLARITÉ SERVICES

Saisie non commencée

 [Changer d'utilisateur](#)

MON COMPTE 

ACCUEIL


VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision


Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



- 2de générale et technologique ou 2de STHR 
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.



[AJOUTER UNE INTENTION](#)

ANNULER

VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Consultation et accusé de réception de l'avis du conseil de classe

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Avant le conseil de classe du troisième trimestre :

- Je me connecte à **Scolarité Services** et je saisis mon choix d'orientation définitif.
- Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

Après le conseil de classe du troisième trimestre :

Je me connecte pour consulter la proposition définitive du conseil de classe :

- Je l'accepte (la décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)
- Je ne l'accepte pas (je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

A partir du 6 Avril : consultation de la liste des formations par les familles

Téléservice affectation

→ Saisies des vœux de formations et des établissements à partir du 4 mai 2020 par les familles

Maximum : 10 vœux dans l'académie + 5 hors académie

Résultat de l'affectation fin juin

Téléservice inscription

→ Inscription dans les établissements fin juin par les familles